

A l'attention des Conseillers communaux

Objet : Convocation pour le prochain Conseil communal (2021/08).

Agent traitant : Sébastien PONCIN – Service de la Direction générale - Tél. : 080 292 665 - E-mail : sebastien.poncin@stoumont.be

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article L1122-12 et suivant du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le Collège communal a l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu **le jeudi 21 octobre 2021 à 19h45**.

Vu la circulaire du 30 septembre 2021 relative à l'application du décret du 15/07/2021 modifiant le C.D.L.D en vue de permettre les réunions à distance et considérant la situation sanitaire en Province de Liège, **le Collège communal a décidé que la réunion du Conseil communal se ferait de manière virtuelle**.

Celle-ci se fera via la plateforme Zoom, vous recevrez un lien, via courrier électronique, permettant de participer à cette séance la veille de la date fixée.

Dans la pratique, le Conseil communal sera enregistré et sera visible, en direct, par les citoyens et les journalistes via un lien Youtube qui sera accessible sur le site Internet www.stoumont.be

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Tutelle du C.P.A.S. - Modification budgétaire 2021/1 - Approbation - Avis
2. Finances - Modification budgétaire 2021/2 - Approbation
3. Finances - Vérification de l'encaisse du Receveur - Situation au 30 juin 2021 – Lecture
4. Finances - Exercice 2021 - Octroi de la subvention à l'Étoile Forestière Stoumontoise – Décision
5. Finances – Exercice 2021 – Octroi de la subvention à Impact FM – Décision
6. Environnement - Règlement communal concernant la collecte des déchets ménagers – Décision
7. Finances - Pourcentage de couverture du coût-vérité pour les déchets ménagers et assimilés - Exercice 2022 – Approbation
8. Finances - Taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers y assimilés dans le cadre du service de collecte - Exercice 2022 – Arrêt
9. Finances - Prime communale à l'installation ou à la réhabilitation d'un système d'épuration individuelle - Règlement – Modification – Décision – Arrêt
10. Cultes - Fabrique d'Eglise Notre-Dame de Chevron - Compte 2020 – Approbation
11. Patrimoine forestier - Mâle Hé - Dérogation à l'article 38 du Code forestier - Coupes à blancs résineuses de plus de 5 ha - Vente de gré à gré - Accord de principe – Décision
12. Infrastructure énergétique - Procédure de renouvellement du GRD pour la Commune de Stoumont - Proposition - Décision

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Par le Collège,

La Directrice générale,



Dominique GELIN



Le Bourgmestre,



Didier GILKINET